

Compte rendu de la réunion mensuelle avec les associations de parents d'élèves et le directeur, M. Remaud

octobre 2009

Présents :

Madame Bullier (acpe peep), Madame Hevin-Bonnet (caape), Madame Vanel (fcpe),

M. Remaud, directeur

OBJET: réunion de préparation au 1^{er} conseil d'école qui aura lieu le samedi 7 novembre 2009 de 10h à 12h.

M. Remaud nous a exposé sa façon de gérer un conseil d'école.

Nous proposons nos différents points pour l'ordre du jour et c'est au directeur de décider de les mettre ou non à l'ordre du jour.

Il n'y aura pas de questions diverses.

Les parents d'élève suppléants pourront participer au premier conseil d'école. Ils seront autorisés, à l'instar les parents élus, à s'exprimer. En fonction de notre attitude lors de ce 1^{er} conseil d'école, du respect des 2 heures imparties, de la place effective dans la salle de réfectoire, il autorisera ou non la venue des suppléants aux conseils d'écoles suivants.

Voici les points que M. Remaud n'inclura pas à l'ordre du jour du conseil d'école et qui doivent être traités au quotidien:

- Problèmes dans les toilettes : La CAAPE a relaté à nouveau des faits fâcheux dans les toilettes induisant des attitudes anxieuses. Des petites filles dérangées dans leur intimité (porte ouvertes des WC). Des enfants se retenant toute la journée pour ne pas aller aux toilettes.....

M. Remaud rappelle qu'un enseignant est prévu à la surveillance des toilettes du fond de la cour pendant les récréations (temps scolaire).

- Question de la FCPE: comment M. Remaud remplit-il les différents thèmes de la "base-élèves": M.Remaud a rempli la base de données. Il est rappelé que les questions posant problème ont été retirées de la base-élèves par l'inspection académique.

- Les cars: M.Remaud n'a plus constaté de retard ou d'oubli.

Voici les autres points que nous avons proposés pour lesquels nous n'avons pas encore l'assurance qu'ils seront à l'ordre du jour:

- Bilan rentrée: vote règlement intérieur, projets, agenda, effectifs...

- Etudes dirigées ou études surveillées: question FCPE à la mairie. Si les études sont dirigées, la mairie doit recruter des personnes compétentes qui puissent corriger

correctement les devoirs des élèves. Si les études sont surveillées, il faut le préciser aux parents.

- L'enseignement des langues: La FCPE dénonce le fait que les élèves de CE2 ont commencé l'allemand, seulement le vendredi 16 octobre 2009. Il n'est pas normal de commencer si tard des matières obligatoires même si l'organisation n'était pas facile à mettre en place (une intervenante en anglais sur plusieurs écoles et l'enseignante qui doit en principe enseigner l'allemand sur Paul Bert qui ne travaille qu'à 50% et donc besoin d'un autre intervenant en allemand pour la seconde classe d'allemand.....)

- Cantine: Point sur la cantine. (Travaux effectués, organisation, portions en nombre suffisant?..)

-Classes de neige: la FCPE demande à connaître le point de vue de la mairie: Le contrat des classes de neige sera-t-il renouvelé? Sa durée sera-t-elle maintenue ?

PS: Il n'y aura pas d'opérations régulières de "vêtements perdus".

Un « étalage » sera prévu lors des portes ouvertes, au mois de février. De toutes façons, les parents, sur demande, pourront entrer dans la cour à 16h30 ou 18h afin de vérifier les porte-manteaux.

Véronique VANEL (FCPE)